

Bourogne

Bulletin municipal



Bien écouter, c'est déjà répondre

Publication de la ville de Bourogne • Juin 2014 • N°19

Sommaire

- Budget
- Réalisations
- Vie de la commune
- Vie des associations
- Infos
- Carnet

Le mot du Maire

Un merci chaleureux à chacune et chacun d'entre vous, pour la confiance que vous nous avez exprimée lors des élections municipales de ce début d'année.

Vous avez choisi le programme que nous vous avons proposé pour les années 2014-2020, vous pouvez compter sur nous pour tout mettre en œuvre pour le réaliser.

Cette nouvelle mandature, je la veux efficace et dévouée.

Toutefois, nous avons bien entendu votre message, vous souhaitez une plus large proximité des élus, plus d'écoute. Telles sont vos attentes et nous les prenons en considération, vous pouvez nous faire confiance.

Des permanences d'Elus en Mairie sont instaurées mais aussi des réunions de quartier, en accordant une place encore plus importante à l'éducation, l'emploi, le logement, et à la solidarité.

Cette proximité et cette écoute que vous attendez, nous allons nous efforcer de les mettre en œuvre en concertation avec vous toutes et tous, en vous associant aux décisions qui vous concernent.

Nous sommes les élus de tous les Bourignaises et Bourignais, petits et grands et nous serons à vos côtés pour les six ans à venir avec conviction et détermination.

Je ne vais pas terminer sans vous souhaiter d'agréables vacances.

Nous en avons tous bien besoin.

Jean-François ROOST

A l'attention des habitants de Bourogne

Afin d'améliorer la communication, la Commune de Bourogne met au service de tous les administrés une main courante, pour que vous puissiez répertorier les observations concernant les travaux d'entretien courant du village. Elle est accessible au secrétariat de la Mairie.

A signaler également que vous pouvez joindre la Mairie en utilisant le site internet www.bourogne.fr, rubrique « contacter la Mairie ». Après avoir précisé vos nom, prénom, adresse

ainsi que le numéro de téléphone pour vous joindre en cas de besoin, n'oubliez pas de rédiger vos remarques ou observations dans la case « Message ».

Il vous est aussi possible de joindre Jacques BONIN, Responsable de la Commission Urbanisme-Travaux-Projets en appelant au 03 84 27 81 73 ou en envoyant un mail à mairie@bourogne.fr

www.bourogne.fr



Budget 2014 : rigueur et continuité

Le budget de cette année a pour objectif principal de poursuivre et finaliser les projets engagés avant la fin du mandat précédent.

La rue Sur le Rang, le sentier découverte ou encore le projet Seniors sont les principaux projets qui composent en grande majorité la part investissement 2014.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, voire en diminution.

Enfin, le nouveau conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux cette année.

Pour 2014, le travail de la commission finances sera axé en priorité sur la recherche de nouvelles sources de financement afin de permettre d'engager et réaliser tous les projets détaillés lors de la campagne électorale.

Elle s'attachera également à mettre en place des actions pertinentes pour poursuivre la baisse des dépenses communales.

Fonctionnement, les dépenses

Charges à caractère général	405 026
Charges de personnel	702 199
Charges de gestion courante	212 952
Charges financières	80 072
Virement à la section d'investissement	335 233
Total	1 735 482



Fonctionnement, les recettes

Excédent de clôture	106 425
Produits des services	94 605
Impôts et taxes	1 194 494
Dotations et participations	289 669
Autres produits et produits exceptionnels	26 589
Transferts et atténuations de charges	23 700
Total	1 735 482



Investissement, les dépenses

Déficit d'investissement	91 602
Capital des emprunts	232 502
Cautionnement - Amortissements	14 689
Mesures foncières Antargaz	768 600
travaux - constructions - Matériel	298 991
Total	1 406 384

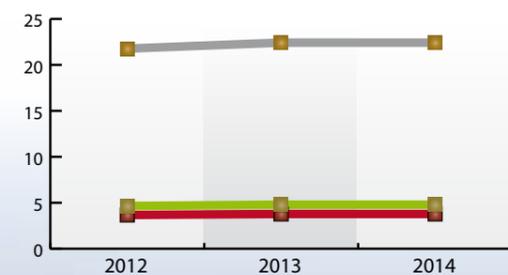


Investissement, les recettes

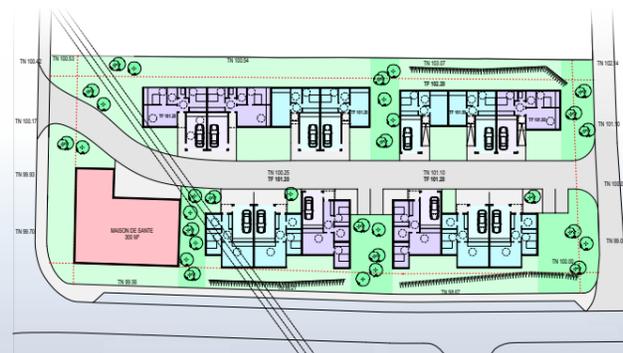
Opérations entre section	13 922
Immobilisations incorporelles	23 518
Subventions	29 500
Mesures foncières Antargaz	768 600
Fonds propres	235 611
Virement section de fonctionnement	335 233
Total	1 406 384



Évolution du taux de la taxe d'habitation en %



■ Taxe foncière non bâti
■ Taxe foncière bâti
■ Taxe d'habitation



Le sentier découverte et le projet Seniors sont parmi les principaux projets qui composent la part investissement 2014.

RN 1019 – section Les Fougerais/ Morvillars

Dans la perspective de la mise en oeuvre du statut de route express sur la totalité de la RN 1019 entre le raccordement avec la RD 438 (limite Haute Saône/ Territoire de Belfort) et la frontière Suisse, des travaux sont prévus entre l'échangeur des Fougerais et la RD 29. L'ensemble des travaux a pour but de renforcer la sécurité des usagers en profitant d'une opération de réfection de la chaussée.

Cette opération est entreprise sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Franche-Comté.

La Direction Interrégionale des Routes Est (SIR Alsace/ Franche-Comté) assurera la maîtrise d'œuvre des travaux, qui se dérouleront pendant les mois de juillet et août 2014 pour une durée globale de 2 mois, sachant que les trafics sur la RN 1019 sont plus réduits en période estivale, notamment pour ce qui concerne les poids-lourds.

Les travaux portent sur la remise en état de la chaussée, la réalisation d'une bande médiane élargie (BME), la mise aux normes des signalisations horizontale et verticale, la reprise des bandes dérasées de droite (BDD) de la RN 1019, ainsi que la réalisation du raccordement du chemin agricole existant au nord de cette section de la RN 1019 vers le giratoire Est de l'échangeur des Fougerais (côté gare TGV).

La réalisation de ces travaux nécessite la mise en place d'une déviation. Une réflexion a été menée afin de retenir la solution minimisant la gêne aux usagers et aux riverains, tout en tenant compte des contraintes techniques du chantier. Cette réflexion a permis de trouver un phasage des travaux permettant la mise en place d'une déviation d'un seul sens de circulation, pendant une durée limitée.

La déviation aura pour origine l'échangeur des Fougerais et se terminera au giratoire de Morvillars. De ce fait, le demi échangeur de Bourogne sera fermé. Concrètement, dans

Sentier découverte

Les travaux sont en cours pour l'implantation des panneaux qui jalonnent le parcours. Pendant ce temps, le sentier reste ouvert au public. L'inauguration de ce dernier est prévue pour le 30 août 2014, sauf imprévu.

D'une longueur de 5 kilomètres environ, il vous permet de découvrir les différentes curiosités de la commune ainsi que la flore exceptionnelle de la pelouse sèche.

Bonne promenade à tous...



le sens ouest-est, les usagers emprunteront la sortie de l'échangeur des Fougerais puis l'itinéraire de substitution à la RN 1019 (mis en service en 2013), puis la RD 19 en traversant les communes de Bourogne et de Morvillars où ils rejoindront le réseau routier national via le giratoire de Morvillars. L'autre sens de circulation (en provenance de la Suisse) sera conservé sur la RN 1019. La déviation sera mise en place pour une durée prévisionnelle de 2 mois. Le groupement d'entreprises retenu pour réaliser les travaux est EUROVIA/SIGNATURE.

Il convient de signaler que les dates et durées précitées pourront être sujettes à modification en fonction des conditions météorologiques et des conditions techniques de réalisation des travaux.

La DREAL Franche-Comté et la DIRE remercient les riverains de leur compréhension durant cette période de chantier, tout en les invitant à la prudence aux abords des travaux.



Vie de la Commune



Un nouveau Conseil Municipal a été mis en place le 30 mars 2014 et ce sont maintenant 18 conseillers qui vont œuvrer, sous la direction de notre Maire Jean-François ROOST, pour les 6 ans à venir, dans un souci de respect mutuel et de travail en commun. Les commissions ont été formées et chacun a pu y trouver sa place.

Les élus

Les domaines d'intervention ont été répartis en fonction des compétences de chaque élu, mais également en tenant compte de leur volonté de s'investir et de travailler sur des sujets qui les intéressent particulièrement. Ils se tiennent à votre disposition sur rendez-vous.

A noter que les conseillers Denise HELVAS, Valérie MEYER, Yannick PROVOST et Alain STIQUEL remplacent d'autres conseillers élus ayant démissionné peu de temps après les élections.

Le Maire est seul chargé de l'administration. Le nombre d'adjoints, tous titulaires d'une délégation, a été fixé au nombre de 4. Ce nombre est inférieur au 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Le maire a donné des délégations de fonction à 2 conseillers municipaux : « les Conseillers délégués ». Les conseillers municipaux délégués exercent une mission précise auprès des adjoints ou du Maire.

Le nouveau conseil municipal



Jean-François ROOST
Maire



Jacques BONIN
1^{er} adjoint
Responsable Urbanisme
Travaux - Projets



Odile ZARAGOZA
2^{ème} adjoint
Responsable Environnement
Cadre de vie - Bois



Guy HUDELLOT
3^{ème} adjoint
Responsable Communication
Dévelop. économique



Geneviève SANGLARD
4^{ème} adjoint
Responsable
Affaires Sociales



Jean-Michel BASSI
Conseiller municipal
Responsable
Associations



Corinne BULOT
Conseillère municipale
Responsable
Finances



Robert CORTI
Conseiller municipal



David GRESSOT
Conseiller municipal



Baptiste GUARDIA
Conseiller délégué
Resp. Jeunesse - Sports
Animations - Fêtes



Frédéric GUYOT
Conseiller municipal



Denise HELVAS
Conseillère municipale



Nathalie HINTZY
Conseillère municipale



Laurence LAHEURTE
Conseillère municipale
Responsable Prévention
Sécurité - Santé



Valérie MEYER
Conseillère municipale



Sandrine POUX
Conseillère municipale
Responsable
Culture - Patrimoine



Yannick PROVOST
Conseiller municipal



Aurore ROMELLI
Conseillère déléguée
Responsable
Affaires scolaires



Alain STIQUEL
Conseiller municipal

Permanence des élus

La décision a été prise d'organiser une **permanence des élus, le samedi matin en Mairie, de 11h à 12h**. Un élu se tiendra donc à la disposition du public et répondra ou enregistrera vos demandes,

à partir du samedi 7 juin 2014. S'il ne peut pas répondre directement à vos questions, il transmettra votre demande à la personne responsable, qui vous contactera afin de vous apporter rapidement des solutions.

Nous espérons que ce service répondra à vos attentes.

Fermeture de classe à Bourogne

L'inspection académique a récemment pris connaissance du nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2014 auprès de la direction de l'école "Les Étoiles".

À ce jour, il manque quatre enfants, ce qui a pour principale conséquence d'engendrer la suppression d'un poste d'enseignante.

Le 5 avril 2014, l'inspection a décidé la fermeture définitive de la classe de moyenne section maternelle.

Cela conduit pour la rentrée prochaine à des classes où il y aura plus de 30 élèves, avec tous les inconvénients que l'on imagine : recrudescence du bruit et grosses difficultés de concentration chez certains élèves.

Très important aussi : le risque de voir une qualité de travail dégradée par rapport à de plus petits groupes, pouvant déboucher sur un non respect du programme de l'année scolaire, sans compter le manque de place dans les vestiaires des enfants, qui seront les uns sur les autres !

Dans deux ans, le problème se fera à nouveau ressentir en se déplaçant : il faudra rouvrir une classe de mater-



nelle et fermer chez les grands ! Les sous-effectifs se décaleront, au fil des ans.

Des démarches ont été entreprises par les parents d'élèves pour tenter de remédier à la situation. L'ensemble du conseil municipal se joint à eux pour les soutenir.

Il faut savoir que les communes n'ont que très peu de marge de manœuvre sur les décisions prises par l'inspection académique. Les dérogations ne sont pas prises en compte dans le calcul des effectifs. **Donc, afin d'éviter les fermetures de classes, inscrivez vos enfants à l'École de Bourogne !**

Les nouveaux rythmes scolaires

Compte-tenu du nouveau décret du 7 mai 2014 relatif à la réforme des rythmes scolaires, la commune de Bourogne a décidé :

- de maintenir le mercredi matin de 8h30 à 11h30,
- de modifier les horaires des TAP (*Temps d'Activités Périscolaires*), initialement prévus sur deux fois 1 heure 30 les mardi et vendredi après-midi, par un TAP unique de 3 heures, le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Ces nouveaux horaires, applicables dès la rentrée des classes 2014, nous permettent :

- d'avoir une meilleure gestion des coûts communaux,
- de faciliter la vie du personnel communal (*affecté à ces TAP*) et des enseignants, mais aussi des parents qui doivent s'organiser pour les sorties de classe.



Jeunesse et sport

Dans une volonté d'impliquer davantage la jeunesse au sein du village, nous recherchons des jeunes bourignaises et bourignais qui souhaitent s'investir, organiser et participer à des événements sportifs (*randonnée VTT, marathon etc...*).

Si vous êtes intéressé(e), contactez Baptiste GUARDIA en appelant le secrétariat de la Mairie au **03 84 27 81 73**. Venez nombreux !





Le Centre de loisirs du mois de février a ouvert ses portes du lundi 24 au vendredi 28. Nous avons accueilli une vingtaine d'enfants sur la semaine avec une fréquentation quotidienne de 12 personnes. Les activités proposées ont été variées : masque de carnaval, fabrication de skieurs, jeux collectifs et de motricité.

Le plus important pour les enfants et les animateurs était la sortie. Nous sommes allés chercher la neige au Ballon d'Alsace. Et nous l'avons trouvée en grande quantité. Une balade en raquettes pour les plus grands, des bonhommes de neige pour les plus petits et un repas chaud étaient au programme de la matinée.

Le Centre de loisirs était en vadrouille

L'après-midi nous avons pu réaliser des igloos mais la météo n'étant pas de notre côté, le programme s'est transformé en bataille de boule de neige.

Pour les vacances de Pâques, le Centre de loisirs a ouvert ses portes du 22 avril au 25 avril. La fréquentation était équivalente à celle de février.

Les activités proposées étaient en relation avec la saison : confection d'un petit panier pour pouvoir participer à la chasse aux œufs, visite à l'espace multimédia Gantner pour des activités numériques, animation autour des jeux de société avec « Jouet Club » d'Andelnans et enfin une sortie à OKIDOC qui a enchanté les enfants.

Nos commerces... Quel avenir ?

Nous sommes dans un village agréable où nous avons la chance d'avoir un certain nombre de médecins, une pharmacie, un cabinet d'infirmières, un ambulancier, ainsi que des commerces comme le Vival, la boucherie, les deux boulangeries, le bureau de tabac, le restaurant, la pizzeria, les deux salons de

coiffure, sans oublier la Poste, l'institut de beauté et le cabinet de réflexologie plantaire.

Hélas, la proximité des grandes villes et de leurs centres commerciaux nous incite à effectuer nos achats là où tout est regroupé. De ce fait, nous ne faisons appel à nos commerces de proximité que pour les dépannages.

Si nous voulons les conserver, nous devons les solliciter au maximum. C'est grâce à chacun d'entre nous que nous maintiendrons ces activités dans notre belle commune.

Fleurissement du village



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée l'opération de fleurissement de Bourogne. Les équipes de bénévoles, composées de 5 dames et de 4 messieurs, accompagnées par les employés communaux

sous la direction de Mickael, ont œuvré pour embellir notre Commune.

Pendant que les hommes se promenaient en tracteur et autres véhicules dans les rues du village, pour accrocher ou placer les jardinières, nos charmantes dames travaillaient d'arrache-pied pour suivre la cadence infernale que leur imposaient ces messieurs. Tout cela dans la joie et la bonne humeur. La matinée s'est terminée par un solide casse-croûte offert par la municipalité.

Un grand merci à toutes et à tous pour cette action rondement menée. On vous dit « à l'année prochaine ».

- d'autoriser le Maire à engager toute démarche permettant de sauvegarder la sécurité des futurs habitants et les intérêts de la commune.

En conséquence, nous bloquons la délivrance du dernier permis de construire. **Cependant, afin de ne pas pénaliser les futurs administrés du lotissement**, il a été décidé que l'adresse du clos serait "40C rue de Belfort" et qu'un CIDEX* serait mis en place pour la distribution du courrier.

*Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle

Clos du Paradis (MIKIT)

Suite à la délibération n°7 du 13 février 2014, le conseil municipal a décidé à l'unanimité des membres présents :

- de refuser la rétrocession de la route d'accès et de la voirie du lotissement du "Clos du Paradis" (suite à de multiples relances auprès du lotisseur concernant de gros problèmes quant à la solidité et longévité du mur d'enrochement)
- de mettre en demeure la société MIKIT de s'assurer de la solidité de l'enrochement en réalisant une étude par un cabinet indépendant

Médiathèque

En 2013, la médiathèque comptait 500 inscrits (dont 430 emprunteurs réguliers). Ont été empruntés au cours de cette année 14 650 documents (tout confondu : revues, livres, cd et dvd). 6 515 personnes ont fréquenté la médiathèque et ses animations. Son fonds s'enrichit régulièrement pour répondre aux attentes des usagers, quels que soient leurs âges. Environ 12 000 documents sont à votre disposition.

Animations



WII ET XBOX360

Pour la première fois, la médiathèque proposait cette année aux vacances de la Toussaint et de Pâques, une animation autour de la Wii et de la Xbox360. Ces animations ont remporté un grand succès, car environ 130 enfants de 5 à 18 ans sont venus "s'éclater".

Un grand merci à l'Espace Multimédia Gantner pour son investissement dans les animations proposées par la Médiathèque et pour le prêt d'écrans géants. Un généreux partenaire a proposé des lots lors de la dernière animation. Un grand merci à lui ; de nombreux enfants sont repartis très gâtés.

SPECTACLE SOUFRE

Le 21 mars dernier, la médiathèque proposait, en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Territoire de Belfort, un somptueux spectacle intitulé « Soufre », une adaptation contemporaine du conte « La petite fille aux allumettes ». 150 personnes ont assisté au spectacle.

Animations de septembre à décembre 2014

A PARTIR DE SEPTEMBRE : "l'Heure du Conte pour toutes petites oreilles". Proposée aux assistantes maternelles et aux parents avec enfants non scolarisés, cette activité aura lieu 2 fois par mois. Le planning sera à votre disposition à la médiathèque début septembre.

OCTOBRE : spectacle dans le cadre du festival Conte et Compagnies.

VACANCES DE LA TOUSSAINT : animations à la médiathèque (Contes, projections, animations sur Wii et Xbox360).

NOVEMBRE : projection d'un documentaire dans le cadre du Festival « Mois du Film documentaire ».

NOVEMBRE : exposition rétrospective des lithographies de Bernard Gantner.

Fermeture vacances Juillet-Août 2014

La médiathèque sera fermée du lundi 4 Août au vendredi 22 août. Reprise le samedi 23 août.

Nouveaux horaires à partir de septembre

La médiathèque sera ouverte à partir de septembre le lundi soir de 16h30 à 18h, pour répondre aux demandes des lecteurs. Quelques modifications seront apportées sur le reste de la semaine.

Service aux personnes

Le CCAS et la médiathèque rappellent à toutes personnes dans l'incapacité de se déplacer (personnes âgées et personnes malades), que nous pouvons vous apporter des livres et revues à domicile. La sélection d'ouvrages sera faite selon vos goûts et la distribution le jour qui vous convient.

Il suffit de vous faire connaître auprès de la médiathèque, au **03 84 54 13 19** et/ou du CCAS, au **03 84 27 81 73**.

Médiathèque de Bourogne

9 Rue de Belfort - 90140 BOURGNE
Tél. 03 84 54 13 19

Courriel :
bibliothequebourogne@wanadoo.fr

Blog :
<http://mediathequebourogne.blogspot.fr>
pour découvrir et donner son avis sur des livres, cd et dvd...

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 16h30 à 18h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 16h30 à 19h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Affouages 2014/2015

Toutes les personnes intéressées par un lot d'affouage peuvent dès à présent se rendre en Mairie pour procéder à une pré-inscription, en spécifiant le nombre de stères souhaités.



RAPPEL IMPORTANT

L'affouage doit être impérativement terminé au 30 juin.

Antargaz

Les mesures foncières sont engagées, les propriétaires qui ont exprimé leur souhait d'expropriation vont être indemnisés au plus vite, dès que l'ensemble des mesures administratives seront finalisées.

Nouvel artisan dans notre commune

Depuis juillet 2013, une nouvelle entreprise est venue grossir les rangs de nos artisans locaux.

Il s'agit de "BS - Dépannage - Plomberie-Sanitaire".

Cette entreprise, située au 15 rue de la Gare, propose l'installation, le dépannage, la conception et la pose de salles de bains.

Vous pouvez joindre son responsable Thierry GUYOT au 03 84 36 23 13 ou au 06 87 37 37 28.

Ou encore par mail :
bsdepannage90@gmail.com

Nous souhaitons la bienvenue dans notre Commune à cette nouvelle entreprise.



Les « Amis de l'hôpital »

Fondée en 1953, l'association « Les Amis de l'hôpital » rassemble des personnes bénévoles qui apportent réconfort et affection à celles et ceux pour lesquels la maladie ou l'âge a nécessité une hospitalisation. Ils interviennent sur l'ensemble des sites gérés par le Centre Hospitalier de Belfort Montbéliard (CHBM) du pays de Montbéliard et plus particulièrement, depuis 2010, auprès des résidents de l'EHPAD (Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) de Bavilliers ainsi qu'en service de pédiatrie de l'hôpital de Belfort.



Qu'elles soient fréquentes et régulières ou espacées, les rencontres sont toujours l'occasion d'un sourire, d'une main tendue, de paroles d'encouragement et permettent souvent de rompre la solitude des malades.

Une fleur, une pâtisserie, un cadeau, une animation musicale et culturelle viennent pour chaque visite agrémenter leur environnement. L'association participe aussi à leur confort, selon ses moyens, en finançant certains projets présentés par les équipes soignantes. Depuis toujours, les adhérents des « Amis de l'hôpital » ont eu pour objectifs afin de mener à bien leur mission de **donner encore plus de leur temps et participer d'avantage aux mieux être matériel du malade.** Pour l'EHPAD, ils invitent toute personne à se rendre un peu (ou un peu plus) disponible et à les rejoindre en devenant membre actif. Pour le service de pédiatrie, ils en appellent à la générosité bienfaitrice, qu'elle soit institutionnelle, communale ou provenant de particuliers, par l'octroi de dons ou subventions.

Rejoignez-les ! Aidez-les ! Merci !
Tél. 03 81 98 53 64 - mail : contact@lesamisdelhopital.fr
Internet : <http://lesamisdelhopital.fr>

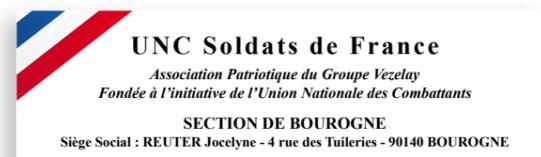
Une première pour l'UNC

L'UNC de Bourogne est une Association récente, faisant partie de l'Association Patriotique du Groupe Vézelay, fondée à l'initiative de l'Union Nationale des Combattants.

Nous organisons une 1^{ère} manifestation populaire le 14 septembre 2014, au Foyer Léon Mougin, sous forme d'un repas avec animation. Afin de soutenir cette nouvelle association patriotique, nous vous invitons à vous inscrire nombreux en téléphonant à la présidente, au **03 84 27 70 20**.

Faites-en part autour de vous. Nous vous en remercions par avance.

La Présidente, Michèle REUTER



Marché aux Fleurs

Le traditionnel marché aux fleurs a eu lieu le 8 mai 2014, de 8h30 à 17h, sur la Place, face à la Pharmacie de Bourogne, sous un temps agréable.

Le bénéfice des ventes est versé intégralement au CCAS, pour les Œuvres Sociales. RDV est donné en 2015.

Un grand merci à Monsieur FAIVRE, de Charmois, qui nous a mis à disposition tout le matériel, les fleurs et les légumes que nous proposons à la vente à prix préférentiel. Merci au public fidèle qui nous aide tous les ans.



Fête de la Musique

N'oubliez pas de réserver dès à présent votre dimanche 22 juin 2014 pour venir assister à la Fête de la musique de Bourogne à partir de 18h, Au Foyer Rural Léon Mougin. 2 groupes seront présents : les **4 gram's** et **The Guardian's**.

Venez nombreux !

Les enfants de Bourogne ont bougé à la journée des écoles

Comme chaque année, notre association Baraka-Lao a organisé une journée de sensibilisation pour tous les élèves, avec le soutien des enseignants de Bourogne et la commune. Cette année celle-ci a eu lieu le vendredi 16 Mai au gymnase de Bourogne.

Les classes y ont participé pendant environ trois quarts d'heure chacune. Deux musiciens Burkinabés ont assuré l'animation et partagé les chants et contes de leur pays. Une exposition de photos sur la vie au village de Lao a également été présentée par les membres de Baraka Lao.

Les enfants ont une fois de plus été ravis de cette participation instructive et la journée fut enrichissante pour eux.

Les enseignants avaient demandé aux enfants d'apporter une pièce participative et Baraka-Lao avait diffusé un petit message qui lance une campagne de demande de dons : 3 Euros = 1 livre scolaire ! Nous tenons à remercier les enfants, aidés de leurs parents, pour leur participation et leur générosité.

Cette année, ce n'est pas moins de 450 Euros que les enfants ont donnés. Cela correspond aux 150 premiers livres scolaires que nous fournirons à Lao pour la prochaine rentrée scolaire. Merci de tout cœur pour votre soutien au jumelage entre nos deux villages, si différents.

Nous avons besoin de vous

Les besoins sont innombrables. Le village et l'école manquent de tout et la vie est toujours très difficile. **Vos dons nous permettent de pérenniser nos actions. Aidez-nous à faire vivre ce magnifique échange humain.**



Vous pouvez aussi nous rejoindre pour participer ou simplement être informé de ce qui se passe à l'association.

Pour tous vos dons, quels qu'ils soient, n'hésitez pas à nous demander un reçu pour déduction sur le montant de vos impôts.

Contact :
Association BARAKA-LAO - Francis.AMET
11 rue des vigneron
90140 Bourogne
tél. 06 52 83 99 09



Chasse aux œufs de Pâques

Notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée le 26 avril, au Parcours de santé.

Dans la joie et la bonne humeur, chaque enfant a pu rechercher les puzzles qui lui permettaient, en échange, de gagner des œufs en chocolat.

Merci aux enfants et à leurs parents d'avoir été une fois de plus fidèles au rendez-vous, malgré une météo incertaine. A l'année prochaine...





Pour nous rejoindre,
nous rejoindre
ou tout autre
renseignement :

Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert - 90140 BOURGNE
Tél 03 84 27 73 72
fr.ac.bourgne@wanadoo.fr
Internet : www.fr-ac-bourgne.cabanova.fr

Le FR&AC vous informe...

Les temps forts passés



► **19^{ème} exposition de Peinture/Sculpture**
Du samedi 25 Janvier au dimanche 2 Février, environ 600 personnes (dont les scolaires de Bourgogne accompagnés de leurs enseignants) sont venus admirer

avec grand intérêt les oeuvres exposées (aquarelles, peintures à l'huile ou à l'acrylique, sculptures en pierre, en papier ou en plâtre).

► **Soirée comédie musicale**
Une soirée comédie musicale était organisée le samedi 15 Février au Foyer Léon Mougin.
Le groupe vocal du Blamont, FA SOL UT, a proposé un spectacle de grande qualité

alliant, chants, danses, sketches sur des musiques actuelles ou plus anciennes. Les spectateurs présents ont apprécié cette sympathique soirée et ont pu reprendre en chœur quelques refrains...

► Bal Folk



Le samedi 12 Avril, c'est un Bal Folk que l'équipe du FR&AC avait choisi d'organiser.
C'est le groupe Effets Secondaires de Belfort qui a animé la soirée avec l'aide de Michèle, chargée d'apprendre aux participants les pas des bourrées, polkas, valse et autres mazurkas. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les participants ont pu fredonner en chœur quelques airs connus...

► **Atelier de peinture**
Les 17 et 18 Mai, treize adhérents de la section Arts Plastiques du FR&AC étaient ravis de présenter leurs œuvres réalisées durant la saison.
Au total, ce sont environ 80 tableaux réalisés à l'huile ou à l'acrylique que le public a pu admirer. Les fidèles visiteurs

ont mesuré les progrès de chacun de ces peintres dont la technique s'améliore d'année en année.
Après avoir apprécié tout ce beau travail, quelques personnes ont également manifesté leur envie d'intégrer la section à la rentrée prochaine. Nous serons très heureux de les accueillir.



Pour mémoire, la section propose deux cours : le cours du lundi de 14h à 17h est animé par Chantal BIDAUX et le cours du vendredi aux mêmes horaires est animé par SADI qui a succédé à Gilles VETTER à la rentrée dernière.

► **Le Carnaval**
a eu lieu le samedi 15 Mars sur le thème des voyages. Certains avaient fait preuve de beaucoup d'originalité en se déguisant en valise ou en carte postale... Comme d'habitude cette journée fut une grande réussite avec le défilé du



char et de la fanfare suivi de la boum et du goûter accompagné de délicieux beignets et guimauves réalisés par les bénévoles...

► **Ateliers percussions**
Samedi 29 Mars, Baptiste JEANDEL de l'école de musique Batlebat à Belfort est intervenu à la demande du FR&AC pour animer deux ateliers percussions : l'un à destination des enfants, l'autre pour les ados et adultes de tous âges. Ces ateliers ont fait l'unanimité auprès des participants qui se sont vite pris au jeu.



► **Soirée sur les cures de printemps**
Mardi 15 Avril, une trentaine de personnes se sont retrouvées rue Valbert autour de Marie-Laure MEULEY, naturopathe à Belfort, venue prodiguer quelques précieux conseils pour retrouver tonus

et vitalité à la sortie de l'hiver : jeun total ou diète à base de fruits suivis d'un régime spécifique, les participants sont repartis avec toutes les astuces pour se sentir bien dans leur corps et dans leur tête.

► **Cycle musique au Lavoir du Corps de Garde**
Le 1^{er} concert des Musiques au Lavoir a eu lieu Mardi 20 Mai à 18h30 au Lavoir du Corps de Garde sous un magnifique soleil enfin revenu.



Du soleil, il y en a eu aussi grâce à la présence de 3 musiciens manouches qui ont enchanté le public avec leurs morceaux de jazz emprunts du répertoire de Django REINHARDT.

Pour les connaisseurs, ce sont les propres fils de Mito LOEFFLER, musicien décédé en 2012, internationalement connu et reconnu dans le milieu du jazz manouche qui intervenaient ce soir-là avec leur oncle, frère de Mito. Plus d'une centaine de spectateurs a apprécié les longs morceaux à la guitare.

Le Mardi 3 Juin, c'est José MERCADO qui a su ravir le public avec sa flûte de pan, nous transportant en Amérique Latine pour un voyage auditif dépayés.

Le 3^{ème} et dernier concert achèvera la série le mardi 17 Juin (voir page suivante, rubrique "Animations à venir").

Animations à venir

► **Danse moderne**
Samedi 14 Juin à 20h30 au foyer Léon Mougin, représentation de la section EXPRESS YOURSELF danse moderne.
Les élèves, enfants, pré-ados et ados du groupe animé par Aline Gaessler sont

heureux de vous présenter le travail de toute une année avec de nombreuses chorégraphies originales et de superbes costumes.
Venez nombreux les encourager et les applaudir !

► **Atelier de fabrication de micro-fusées**
Samedi 21 Juin de 9h à 17h30 au Foyer Léon Mougin.
À destination des 8-12 ans, animé par le Pavillon des Sciences de Montbéliard, cet atelier propose la fabrication d'une micro-fusée d'après des plans, la personnalisation-décoration et la campagne de lancement.
Places limitées à 10 personnes.
Renseignements et inscriptions au 03 84 27 73 72.



► **Dernier volet du Cycle musique au Lavoir du Corps de Garde**
Mardi 17 Juin, le 3^{ème} et dernier concert achèvera la série avec la présence du duo "Father and son".
Au programme : Musique celtique !



► **Danse moderne représentation de la section TENDANCE**
Non, non, vous ne rêvez pas ! Il y a une telle demande en danse à moderne à Bourgogne, qu'on y compte bel et bien 2 groupes différents.
Cette fois-ci ce sont les élèves, enfants, pré-ados, ados et adultes du cours groupe animé par Isabelle STIQUEL et Céline GAUMARD qui vous présentent

lors d'une soirée gala le Samedi 28 juin 2014 au foyer Léon Mougin les danses apprises tout au long de la saison. Soyez également nombreux à les soutenir, les encourager et les applaudir !
Nous attendons avec impatience de partager ce moment avec vous.
Réservations auprès de Isabelle au 06 60 65 98 36 ou de Céline au 07 70 25 73 86.

ATELIER CUISINE
La saison 2 des Ateliers Cuisine de Bourgogne touchera à sa fin en juin prochain. Angélique CORDANI, Geneviève SANGIARD et Baptiste GUARDIA repartiront pour une troisième saison dès septembre.
La saison 2013-2014 a permis à tous les participants de réaliser des recettes originales et succulentes comme le tiramisu, les brownies, la terrine de foie de volaille, la zivanska tzigane, etc... toujours dans un timing où convivialité et bonne humeur sont maîtres mots.

Les enfants ont aussi participé à leur premier Atelier Cuisine en venant réaliser des beignets de carnaval durant un mercredi après-midi qui s'est terminé par un très bon goûter, après avoir confectionné un masque de carnaval.
N'hésitez pas à nous rejoindre pour la saison 2014-2015.
Pour plus de renseignements ou tout simplement obtenir toutes les recettes réalisées, allez sur ateliercuisinebourgne.e-monsite.com



► **Marchons avec les Godillots**
Vous aimez marcher ? L'association "Les Godillots" vous convie tous les jeudis pour des petits parcours de 6 à 7 km, faciles et accessibles à toutes et tous.
Rendez-vous devant le Foyer Léon Mougin à 14h.



À NOTER DANS VOS AGENDAS !
Fête du FR&AC dimanche 28 Septembre de 10h à 18h
• Lancement de la nouvelle saison culturelle 2014-2015
• Découverte des sections (activités de loisirs hebdomadaires)
• Kermesse pour les enfants et plein d'autres surprises...
Programme en cours d'élaboration. Vous aurez plus de détails prochainement.

Une Passion, Un hobby ? Mettez votre savoir-faire et votre disponibilité au service du Foyer Rural et Action Culturelle sur la base du bénévolat. Vous avez des idées à partager, un peu de temps libre ? Vous souhaitez intégrer une équipe sympathique et dynamique, participer à la vie associative de votre village ? Rejoignez-nous !

Communiqué

Lors des dernières élections, vous avez été quelques-uns à nous signaler des erreurs sur les listes électorales. Nous n'avons pas pu recenser toutes vos demandes. Bien que bon nombre d'entre vous semble les avoir déjà signalées en mairie, nous demandons aux personnes concernées de se manifester à nouveau.

Nous mettons à votre disposition à l'accueil de la mairie, une bannette (ou corbeille) « Rectification pour fichier électoral » dans laquelle vous pourrez déposer : vos coordonnées, votre numéro de téléphone, le descriptif de l'erreur ainsi qu'un justificatif concernant l'erreur signalée (copie de la carte d'identité, justificatif de domicile...). Pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer aux heures d'ouverture, vous pouvez glisser les mêmes renseignements, sous enveloppe marquée « Élections », dans la boîte aux lettres de la mairie.

Vous pouvez également joindre le secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture par téléphone au 03 84 27 81 73. Il vous faudra tout de même fournir le justificatif en mairie.

Les services de la mairie effectueront les corrections.
Merci pour votre participation.

Infos

Nuisances sonores

« *Ma liberté s'arrête où commence celle d'autrui* » écrivait Sartre. En d'autres termes, ce n'est pas parce que vous êtes chez vous que vous avez le droit de tout vous permettre et de gêner les voisins.

Les nuisances sonores de jour comme de nuit sont répréhensibles. Et les amendes sont salées ! Par exemple, pour un tapage nocturne (*soirée bruyante entre amis*), le déplacement des forces de l'ordre, suivi du constat par sonomètre, risque de vous valoir 68 € (*amende de classe 3*), mais devant le juge, la note peut grimper jusqu'à 450 €.

Il en va de même pour les nuisances sonores des véhicules à moteur (*vrombissements volontaires*), qui sont sanctionnées d'une amende de 135 € (*classe 4*).

Les amendes sont forfaitisées, mais, en cas de poursuites devant le tribunal, le juge peut aller au-delà : jusqu'à 750 € pour une contravention de classe 4.

Pour plus de précisions, il est possible de consulter l'intégralité de l'arrêté préfectoral n°200611102041 en ligne, par le biais des moteurs de recherche en indiquant simplement l'intitulé "arrêté préfectoral n°200611102041".



Mise à jour du plan cadastral

Avis aux propriétaires et habitants...

Les propriétaires fonciers et les habitants de la commune de Bourogne sont informés que le géomètre du cadastre effectuera la mise à jour périodique du plan cadastral (*lever des*

constructions neuves et des additions de constructions...) durant une période s'étendant de juin à octobre 2014.

Chacun est instamment invité à laisser l'accès des terrains au géomètre pour effectuer les travaux de lever.

Garnet

• Bulletin Municipal
de Bourogne
N°19 - Juin 2014

• Publication de la Ville de
Bourogne

• Directeur de la publication :
Jean-François ROOST

• Rédacteur en chef :
Guy HUDELLOT

• Photos : Odile ZARAGOZA,
Guy HUDELLOT,
associations

• Conception :
G. CANAVAR - 03 89 43 23 99
canavartistecom@free.fr

• Dépôt légal en cours

• Tirage : 1000 exemplaires

Naissances

- 10/01/2014 • **Paolo MARTIN BLANCO**
2 rue Bizet
- 17/01/2014 • **Hereiti TEREUA-NATUA**
3B rue du Moulin
- 20/02/2014 • **Lison BEUSCART**
6 rue de Belfort
- 14/03/2014 • **Ava CAMBOLY**
8bis rue de Delle
- 05/04/2014 • **Hugo OLEI**
8 rue de la Gare

*Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet
d'un accord des parents sont diffusés.*

Mariages

- 12/04/2014 • **WITTENMEYER Michel & MERLE Laurence**
13 rue Louis Thomas
- 17/05/2014 • **STEMPFEL Nicolas & MAIRE Alexandra**
4 Impasse de la Vigne

Décès

- 26/03/2014 • **VIARD Rachel**, divorcée MAESTRE
30 rue Lablotier
- 18/04/2014 • **JACQUEY Gabrielle**, veuve MOMIER
13 rue du Moulin
- 17/03/2014 • **FAIVRE François**
3 impasse du Lamponot